



Retrait diplômes - session 2025

publié le 23/09/2025 - mis à jour le 14/10/2025

Aux élèves de 3ème en 2024-2025 & à leurs représentants *légaux*

Madame, Monsieur,

Les diplômes du DNB ou du CFG et les relevés de notes sont disponibles dans l'établissement à partir du 13 octobre 2025 et jusqu'à la fin de l'année scolaire suivant les épreuves soit le 03 juillet 2026, **sur rendez-vous**.

Seul-e- l'intéressé-e- **ou** l'un de ses représentants légaux peuvent retirer le diplôme et aucun diplôme ne peut être envoyé par voie postale

Ensuite, début juillet, les diplômes et les relevés de notes non retirés sont retournés au rectorat de Poitiers.
Voici le lien du rectorat pour obtenir le diplôme, le relevé de notes ou une attestation à partir du 06 juillet 2026 :
<https://www.ac-poitiers.fr/diplome-et-examens-foire-aux-questions-121793> ↗

Cordialement,
L'équipe de direction



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.